

RAPPORT D'ACTIVITES 2010

MEMBRES DU COMITE	2
LE MOT DU PRESIDENT	3
ACTIVITES 2010	4-9
MEMBRES	10
COMPTES ET BILAN 2010, BUDGET 2010	11-13

Yverdon-les-Bains, janvier 2011

MEMBRES DU COMITE

(DU 19 NOVEMBRE 2009 AU 25 NOVEMBRE 2010)

Présidence

Roger Nordmann, président
Jean-Claude Simonet, vice-président

Services cantonaux de l'action sociale

Berne	Kathrin Asal, collaboratrice à l'office des affaires sociales
Fribourg	Jean-Claude Simonet, collaborateur scientifique au service de l'action sociale
Genève	Marie-Danièle Bruttin Troutot, adjointe à la direction générale de l'action sociale
Jura	Jean-Marc Veya, chef du service de l'action sociale
Neuchâtel	Daniel Schouwey, chef du service de l'action sociale
Valais	Simon Darioli, chef du service de l'action sociale
Vaud	Françoise Jaques, cheffe du service de prévoyance et d'aide sociales

Villes

Bulle	André Sallin, chef du service social régional de la Gruyère
Lausanne	Michel Cornut, chef du service social Lausanne
Sion	Hugo Héritier, responsable du service social

Services privés

CARITAS	Jean-Noël Maillard, directeur de CARITAS JU
CSP	Pierre Ammann, directeur du CSP BE-JU
FAS	Laurent Mader, directeur de la FAS NE

Ecoles

Verena Keller, professeure HES S2-EESP (VD)

Information sociale

Alain Kolly, directeur de l'Action sociale de l'Hospice général (GE)

Membre d'honneur du comité

Jean-Pierre Fragnière

Participent au comité avec voix consultative

La CSIAS
La CDAS
Le GRAS
Le ou la secrétaire générale de l'ARTIAS

Le mot du président

Oser des propositions dans un contexte d'adversité

Comme les années précédentes, la Confédération a placé l'année 2010 sous le signe du report des charges de politique sociale sur l'aide sociale, c'est-à-dire sur les cantons et les communes. L'ARTIAS a documenté ces évolutions néfastes par ses dossiers du mois et sa veille législative.

En la matière, le second semestre 2010 n'a pas été avare en rebondissements, puisque deux révisions générant des reports de charges ont finalement échoué au parlement: la 11^{ème} révision de l'AVS et la révision de la Loi sur l'assurance accident. Cela ne saurait cependant masquer le fait que le peuple a finalement avalisé la 4^{ème} révision de l'assurance-chômage et qu'après le Conseil des Etats, le Conseil national a accepté en décembre un durcissement majeur des conditions d'accès à l'AI.

Ces coups de boutoir politiques se poursuivent à un rythme intensif, dictés par un projet de désolidarisation, mais aussi favorisés par une situation financière difficile pour certaines assurances sociales. Dans ce contexte, le projet de l'ARTIAS «*Cohérence et Coordination des politiques sociales en Suisse*» revêt une importance cardinale, car il doit livrer une analyse et des arguments pour mieux comprendre l'évolution des besoins et préparer une contre-offensive. Il s'agit évidemment de défendre les cantons et les communes contre la déresponsabilisation croissante de la Confédération, mais aussi d'agir préventivement, pour diminuer le risque de recours à l'Etat social au sens large. Etant entendu qu'à nos yeux, il ne s'agit pas de baisser les normes d'intervention pour masquer le problème en laissant les personnes concernées livrées à elles-mêmes, mais bien plutôt de soutenir et de favoriser une vraie autonomie financière.

Au moment d'écrire ces lignes, le premier module de notre projet – un état des lieux – a été achevé. Donnant, sur la base des études existantes, une vue d'ensemble des problèmes et des contradictions du système, il est actuellement soumis à validation auprès d'un certain nombre de services cantonaux et communaux. Comme le projet ARTIAS est non seulement soutenu par la Conférence latine des affaires sociales, mais aussi par la Conférence suisse des chef-fes de département des affaires sociales (CDAS), par l'Initiative des Villes: politique sociale et par la CSIAS, le contenu du rapport et sa validation prennent en compte l'ensemble de la Suisse. Cela confère une plus grande portance au projet.

Comme vous le découvrirez à la lecture du rapport annuel, l'ARTIAS ne se contente pas de réfléchir à l'avenir de la politique sociale, mais fournit toute une série de prestations pratiques aux services sociaux romands, à commencer par le guide social romand. Son travail d'harmonisation sur les normes d'aide sociale est également fort utile, tout comme la Journée d'automne, qui a réuni 230 personnes pour échanger sur le thème «*Quand les dettes enchaînent à l'aide sociale*». Si ces prestations courantes sont moins audacieuses que notre projet «*Cohérence et Coordination des politiques sociales en Suisse*», elles n'en démontrent pas moins à elles seules la nécessité de l'existence de l'ARTIAS, si besoin était.

Roger Nordmann
Président de l'ARTIAS

INTRODUCTION

Projet «Cohérence», veille législative et travail de réseau, telles ont été, en 2010, les activités majeures de l'ARTIAS.

Le projet «*Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse / Incidences sur la prise en charge des bénéficiaires de l'aide sociale*» a démarré en 2010, après avoir obtenu l'appui et la participation financière des partenaires concernés, à savoir la CLASS, la CDAS, l'Initiative des Villes: politique sociale et la CSIAS. Le but de ce projet en trois modules est de décrire la réalité à partir de l'aide sociale, interroger le système de sécurité sociale et faire des propositions d'améliorations s'inscrivant dans un tout cohérent.

Le premier module est terminé, il est actuellement soumis à divers services sociaux en Suisse pour validation. Le module 2 va démarrer en début d'année 2011.

L'autre volet de la veille législative et documentaire, à savoir l'analyse des projets et des modifications législatives en matière d'assurances sociales, a été étoffé grâce à l'engagement d'une collaboratrice juridique à temps partiel.

A noter également que l'amendement à la loi sur l'assurance-chômage, déposé par Roger Nordmann, qui permet aux institutions de l'aide sociale publique d'avoir accès à certaines données des systèmes d'information de l'assurance-chômage a été accepté par les deux Chambres. Il sera donc applicable dès le 1^{er} avril 2011, au moment de l'entrée en vigueur de la 4^{me} révision LACI.

L'ARTIAS a également continué à publier ses «*Dossiers du mois*», à donner des conférences, à publier des articles, à travailler sur les normes CSIAS, à coordonner l'harmonisation des pratiques au plan romand, à organiser la journée d'automne, et à participer aux différents réseaux de politique sociale, entre autres...

ACTIVITES 2010

Organes de l'ARTIAS

L'assemblée générale s'est réunie le jeudi 25 novembre 2010, à Lausanne, lors de la journée d'automne de l'ARTIAS. Elle a accepté notamment le rapport d'activités et les comptes 2009, ainsi que le budget 2011. Elle a également réélu le comité pour les quatre prochaines années.

Le comité, dont la composition figure en page 2 du présent rapport, s'est quant à lui réuni à trois reprises en 2010. Outre les questions statutaires, le rapport d'activités, le budget et les comptes, il a discuté de l'introduction des nouveaux principes directeurs de l'aide sociale vaudoise, impliquant une séparation entre accompagnement social et aide financière, sur la base de l'expérience lausannoise de mise en oeuvre; lors de son séminaire d'été, le comité s'est également penché sur les propositions de réformes de la sécurité sociale, en lien notamment avec les mesures d'assainissement des assurances sociales et avec les propositions du Denknetz.

Le comité a également ouvert une discussion, qui se poursuivra en 2011, sur les axes stratégiques de l'ARTIAS pour les années à venir.

Plusieurs membres du comité ont en outre participé de manière plus étroite à certains groupes de travail ou aux différentes activités présentées ci-dessous.

Secrétariat général

Le secrétariat général, outre ses tâches habituelles, a engagé beaucoup de temps et d'énergie sur le projet «*Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse*».

Il a également renforcé sa collaboration avec la CSIAS, puisqu'une partie du temps de travail du collaborateur scientifique chargé de la coordination romande des pratiques est désormais consacrée aux collaborations avec la CSIAS: relecture des normes en français, réponses aux questions romandes à la csias-line, commissions CSIAS concernant les normes d'aide sociale, notamment.

Depuis juillet 2010, l'équipe compte une collaboratrice juridique à temps partiel, chargée de la veille législative.

Le président et l'équipe du secrétariat général ont été passablement sollicités, en 2010, pour des conférences et des interventions (Forum de Lucerne, animation d'une table ronde sur la santé mentale pour l'ANAAP, participation à des tables rondes sur la pauvreté dans les cantons du Jura et de Vaud, interview à l'Hebdo et à la RSR, participation à Temps présent, etc...)

Veille prospective:

Projet «*Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse*»

Le projet «*Cohérence*» vise à fédérer les différents acteurs de l'action sociale (cantons, Villes, professionnel-les) autour des questions posées aujourd'hui par une sécurité sociale dont les droits sont fondés sur le travail, et dont les différents éléments sont souvent devenus peu cohérents.

Construit en trois modules distincts, ce projet analyse la réalité à partir de l'aide sociale, puis il devra interroger la cohérence du système à partir de cette description de la réalité. Il s'agira, dans un troisième temps, de réfléchir de manière prospective aux possibilités d'améliorations s'inscrivant dans une architecture cohérente de la sécurité sociale.

L'année 2010 a vu la réalisation de la première partie du projet. En une cinquantaine de pages, le rapport établit une remarquable synthèse de la littérature existante, classant les différents risques statistiques d'entrée à l'aide sociale. Traduite en allemand, cette synthèse fera l'objet, début 2011, d'une validation «terrain» par différents services d'action sociale de Suisse. Les différents partenaires du projet devront ensuite décider de la publicité à donner à cette synthèse.

La seconde partie du projet démarrera en début d'année 2011.

Veille législative: www.artias.ch

Depuis juillet 2010, le secrétariat de l'ARTIAS compte une collaboratrice juridique, engagée dans un premier temps à 30%. Celle-ci est plus spécifiquement en charge des dossiers liés aux assurances sociales et, à ce titre, de la veille législative.

En particulier, elle a publié deux dossiers du mois. Le premier traitait des assurances sociales en cours de révision devant les Chambres fédérales et, partant, tentait de chiffrer les reports à charge des cantons et communes, par le biais de l'aide sociale principalement, mais aussi des assurés-es. Il a notamment fait l'objet d'une présentation au comité de l'ARTIAS, ainsi que d'un courrier adressé aux conseiller-ères d'Etat, pour les alerter quant aux conséquences prévisibles sur leurs finances. Il a également retenu l'attention du journal L'Hebdo, qui lui a consacré un article. Le second dossier, qui avait trait à la 6^e révision de l'assurance-invalidité, avait pour fil conducteur les conséquences humaines découlant de la baisse sensible prévue dans l'octroi de rentes AI.

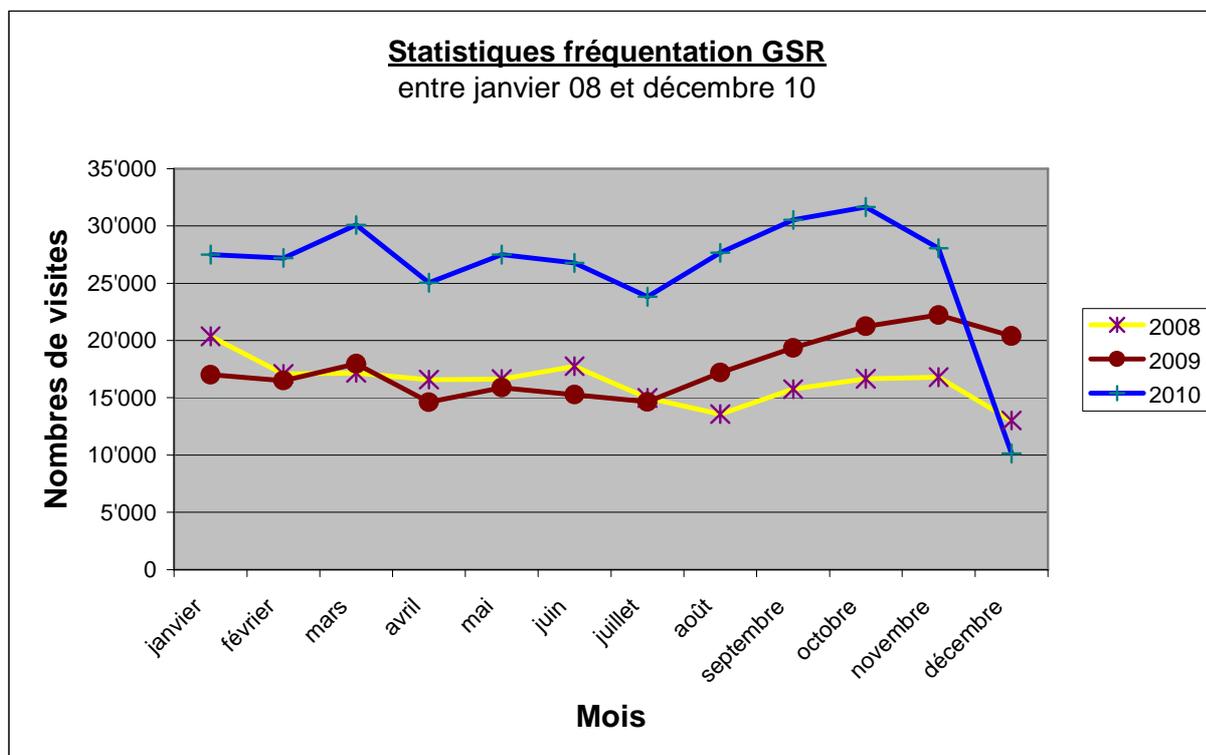
Le GSR traite de différents thèmes et sujets à caractère social en se basant sur la législation fédérale en la matière (partie fiches fédérales), sur les législations cantonales (partie fiches cantonales) et sur les organismes et institutions (partie adresses). A noter que depuis 2008, tous les cantons romands participent au GSR.

Le groupe de travail a tenu ses deux séances semestrielles au cours desquelles il a poursuivi ses travaux de coordination des fiches fédérales et cantonales. Il a notamment veillé à ce qu'à chaque fiche fédérale corresponde une fiche cantonale et traité de l'opportunité de créer de nouvelles fiches sur certains sujets (démarches administratives liées à l'inscription pour entrer dans un EMS et démarches à effectuer au moment du départ du domicile, nouvelles dispositions concernant le casier judiciaire et la nouvelle procédure pour obtenir un extrait du casier judiciaire, etc.).

Par ailleurs, tant les fiches fédérales que cantonales ont été mises à jour en fonction des nouveautés et modifications législatives entrées en vigueur au 1^{er} janvier ou au 1^{er} juillet 2010. Ces mises à jour sont clairement indiquées dans la rubrique «Quoi de neuf». Les adresses et les liens ont également fait l'objet d'un contrôle et, au besoin, ont été modifiés en conséquence.

Le groupe de travail a été saisi d'une proposition de nouvelle présentation (relookage) du site internet du GSR. Plusieurs variantes ont été examinées. Suite aux remarques exprimées par les membres du groupe de travail, de nouvelles propositions ont été demandées à l'entreprise Bleu-Vert, conceptrice du site.

En nombre de visites, la statistique de fréquentation du site indique une augmentation de 48,8% (voir graphique ci-après). Le nombre de pages consultées a également progressé, mais de manière plus modeste (+2,1%). Comme lors des années précédentes, les mois d'avril, juillet et décembre ont été les périodes moins intenses en termes de visites du site.



En ce qui concerne les fiches les plus visitées depuis mai 2004, date d'ouverture du site modernisé, la palme est attribuée, comme l'année dernière, à celle intitulée «*Le contrat de travail*», avec un total de 299'235 visites (215'350 visites 2009). La deuxième place est occupée par la fiche «*Divorce et séparation*» qui totalise 242'448 visites (182'123 en 2009), puis celle de la «*LPP*» avec 167'915 visites (98'191 en 2009).

Les fiches fédérales les plus consultées durant l'année 2010 ont été «*Le contrat de travail*» (37'170 pages vues), «*Prévoyance professionnelle LPP*» (33'123) «*Divorce et séparation*» (26'251), «*Poursuite pour dettes*» (13'445), etc. A noter l'apparition dans les 10 fiches les plus consultées de celles relatives à «*Etrangers domiciliés en Suisse: nom, mariage, divorce, successions*» en 7ème position (9'025 consultations) et «*Assurance vieillesse et survivants (AVS)*» en 9^{ème} position (8'870 consultations).

En 2010, 883'300 pages au total ont été consultées, c'est-à-dire plus de 73'000 pages par mois. Une fois encore, on constate une augmentation par rapport aux années précédentes (865'926 en 2009, 805'864 en 2008, 803'250 en 2007).

Intitulé de la fiche fédérale	Pages vues
Travail: le contrat de travail	37'170
Prévoyance professionnelle (LPP)	33'123
Divorce et séparation	26'251
Poursuite pour dettes	13'445
Assurance chômage (LACI)	11'763
Créer sa propre entreprise	9'410
Etrangers domiciliés en Suisse: nom, mariage, divorce, successions	9'025
Enfants de parents non mariés	8'976
Assurance vieillesse et survivants (AVS)	8'870
Tutelle et curatelle	8'869

Tant sur la base des statistiques principales que selon les informations et commentaires reçus notamment lors des séances du groupe de travail, on peut affirmer que le GSR est un outil important et utile aux professionnel-les de l'action sociale auquel-les il s'adresse en priorité, mais également auprès du public en général.

Le GSR reste un instrument qui demande une constante attention. La rigueur dans les informations, la coordination entre fiches fédérales et cantonales et la mise à jour rapide et régulière font du GSR une source d'informations de grande fiabilité, atout indispensable et principal pour que cet outil ait un sens. Même si la fréquentation du site augmente, il s'agit pourtant de trouver constamment des moyens adéquats permettant d'affiner la perception qu'en ont les usagères et les usagers et de connaître leurs besoins en la matière. A cet égard, les modifications envisagées pour 2011 (relookage, nouvelles fiches, etc.) sont elles aussi essentielles pour que le GSR consolide encore sa reconnaissance en tant que référence dans le secteur social.

Plateforme documentaire

La plateforme documentaire est désormais ouverte sur le principe à des groupes externes à l'ARTIAS. Aucune demande n'a toutefois été faite en 2010.

Formation

Séminaire de printemps, groupe romand «*prestations en matière d'aide sociale*» (GRP)

Le séminaire de printemps 2010, rencontre réservée comme chaque année aux membres du GRP et à leurs proches collaborateurs et collaboratrices, a eu lieu le 10 juin à Neuchâtel. Il a réuni trente praticiens et praticiennes de l'aide sociale. La formule inaugurée en 2007 (matin réservé à un thème, après-midi consacré aux questions d'application des normes CSIAS) ayant rencontré un taux de satisfaction élevé au cours de ces dernières années, elle a été reconduite en 2010.

Ainsi cette année, la matinée avait pour titre: «*La subsidiarité par rapport aux assurances sociales: quelques exemples de particularités peu connues*». Les participant-es ont ainsi pu prendre connaissance des effets de subsidiarité entre l'aide sociale, l'AI et la LPGA. Tant les exposés que la discussion qui a suivi ont rencontré un vif intérêt, selon l'enquête de satisfaction menée.

La seconde partie du séminaire a été consacrée, comme les années précédentes, à différentes questions relatives à l'application des normes CSIAS. Il fut notamment question des difficultés rencontrées dans l'application des sanctions (baisse des montants) tout en devant simultanément prélever une somme au titre de remboursement, des situations de concubinages dit stables, des inscriptions des bénéficiaires de l'aide sociale aux ORP, de la détection précoce en matière AI, etc.

Le GRP, constitué de cadres cantonaux de l'aide sociale, est chargé de l'organisation du séminaire de printemps, de la coordination et de l'harmonisation des pratiques en Suisse romande. Il assure, en outre, le lien entre la Suisse romande et la CSIAS, via ses commissions spécialisées traitant des normes CSIAS.

Outre le séminaire de printemps et l'importante rencontre consacrée à sa préparation, le GRP a tenu deux séances en 2010. Il a notamment passé en revue les indicateurs conjoncturels de l'aide sociale, les liens du GRP avec les commissions RIP et Rete de la CSIAS, les modifications des normes CSIAS, notamment celles relatives à l'indexation des montants pour l'entretien. Par ailleurs, il a discuté des modifications de la LAI et de la LACI et des conséquences (reports) sur l'aide sociale.

Manifestations

Journée d'automne

La journée d'automne 2010 a battu des records de fréquentation, puisque, pour la première fois, il a fallu refuser du monde. 230 personnes, dont quelques parlementaires fédérale et fédéraux ont pris part à cette journée intitulée: «*Quand les dettes enchaînent à l'aide sociale*». Les actes de la journée ont été publiés sur www.artias.ch à mi-décembre. Ils ont également été envoyés par mail à toutes les participantes et participants.

Communication externe

Interventions extérieures

Le président et l'équipe du secrétariat général ont été sollicités à diverses reprises en 2010. Participation à des tables rondes, animation de débat, conférences, médias et autres interventions ont permis cette année encore de faire rayonner l'ARTIAS dans différents cercles.

Mailings

Les dossiers du mois sur www.artias.ch font toujours l'objet d'une communication systématique à près de 3000 personnes en Suisse romande.

L'ARTIAS a cependant professionnalisé, en 2010, son mode d'envoi de mailing, de manière à ne plus apparaître comme spam chez les destinataires. C'est désormais un site dédié qui envoie automatiquement les mailings un par un.

L'ARTIAS, qui se charge également de la diffusion en français de la newsletter de la CSIAS, a également modernisé le mode d'envoi pour cette tâche.

Financement

La Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) a maintenu son soutien financier à l'ARTIAS en 2010, et a également participé au financement du projet «*Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse*».

Le soutien de la Loterie romande pour les années 2009 à 2011 concerne essentiellement la veille, prospective (projet) et législative.

Groupes de travail et collaborations

Le secrétariat général de l'ARTIAS collabore ou participe aux groupes de travail suivants:

- Comité et comité directeur de la CSIAS (conférence suisse des institutions d'action sociale), voix consultative;
- Groupement romand des chef-fe-s de service de l'action sociale (GRAS), voix consultative;
- Conférence des directeurs de l'action sociale (invité aux assemblées générales);
- Réseau romand de politique sociale;
- Collaboration GREA-ARTIAS-Pro Mente Sana;
- Groupes normes de la CSIAS.

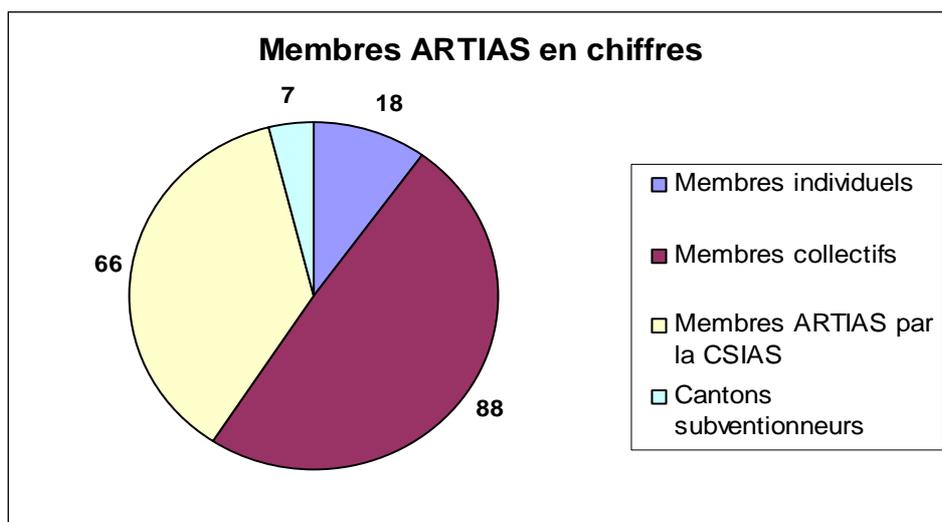
Perspectives

L'année 2011 sera consacrée à la suite du projet «*Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse*». Il s'agira de déterminer, avec les partenaires du projet, le mode de communication du premier module, d'accompagner la seconde partie du projet et de mener les réflexions préalables à la troisième partie.

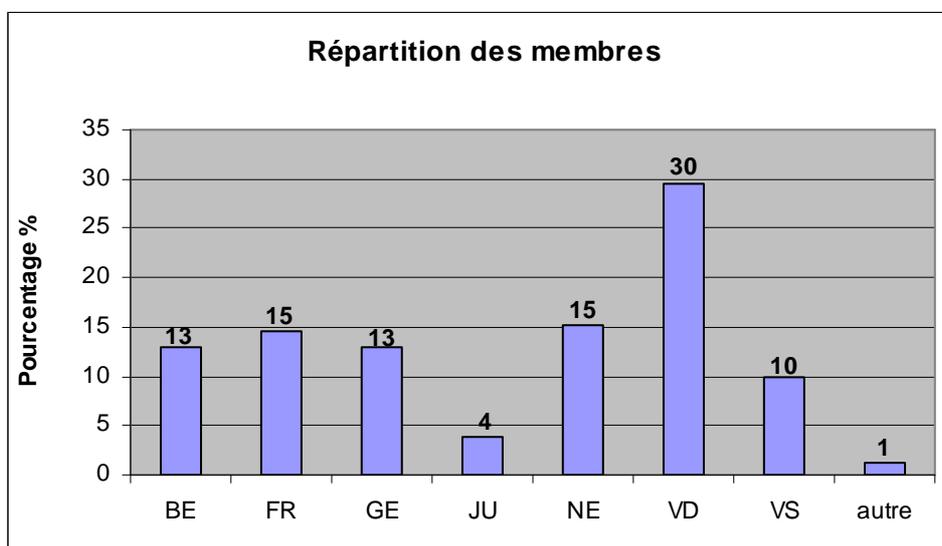
En parallèle, l'année 2011 verra aussi une intensification de la veille législative, amorcée dès l'été 2010.

Et enfin, le comité devra poursuivre sa réflexion sur les axes stratégiques de l'ARTIAS pour les années à venir.

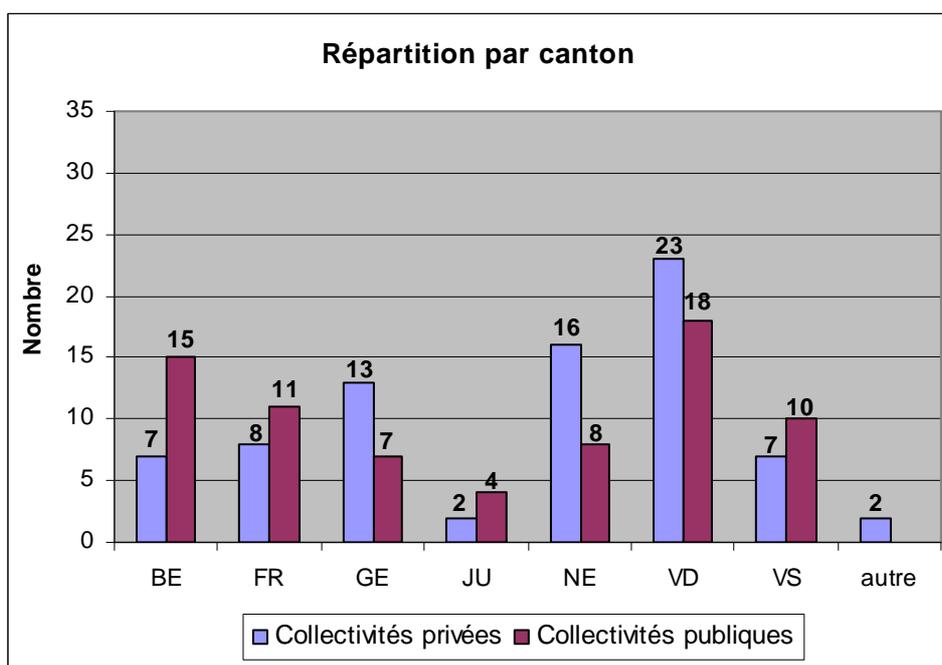
MEMBRES (état au 31 décembre 2010)



**Total:
179 membres**



**Total:
151 membres
collectifs**



Comptes 2010 / Budgets 2010

COMPTES D'EXPLOITATION

CHARGES	Comptes 2010	Budget 2010
<u>Personnel secrétariat général</u>		
Salaires secrétariat général	242'132.50	263'000.00
Charges sociales	48'645.60	44'000.00
<i>Récupération allocations perte de gain</i>	0.00	0.00
Total salaires bruts et charges sociales	290'778.10	307'000.00
Formation du personnel	1'646.70	5'500.00
Frais de représentation	3'500.50	6'000.00
<i>remboursement frais de représentation</i>	-501.00	-600.00
Total frais de représentation	2'999.50	5'400.00
<u>Frais généraux secrétariat général</u>		
Loyer & électricité	16'471.00	17'000.00
Fournitures diverses	1'153.70	2'000.00
Mobilier, informatique	2'922.35	3'000.00
Affranchissement	159.50	500.00
Téléphone, fax, internet	-207.25	2'000.00
Imprimés, photocopies, documentation, abonnement	1'049.00	1'500.00
Divers	80.50	1'000.00
Total frais généraux secrétariat général	21'628.80	27'000.00
<u>Frais généraux de l'association</u>		
Frais financiers et divers	116.02	1'000.00
Fiduciaire	1'300.00	1'500.00
Comité: note de frais	3'318.55	4'000.00
Comité: mandat président	12'000.00	12'000.00
Total frais généraux de l'association	16'734.57	18'500.00
<u>Projets *</u>		
Portail ARTIAS	697.00	2'350.00
<i>Frais hébergement</i>	697.00	350.00
<i>Mandat technique, maintenance</i>	0.00	1'000.00
<i>Création de contenu et mise à jour</i>	0.00	1'000.00
GSR	16'598.20	33'350.00
<i>Frais hébergement</i>	307.00	350.00
<i>Maintenance & corrections du site</i>	4.000.00	0.00
<i>Marketing (affranchissement, publicité)</i>	0.00	5'000.00
<i>Groupe de travail</i>	311.20	3'000.00
<i>Mise à jour et création de fiches</i>	11'980.00	25'000.00
VEILLE SECURITE SOCIALE	0.00	40'000.00
<i>Dont participation au débat, publication, traduction</i>	0.00	10'000.00
ETUDE AIDE SOCIALE	40'000.00	40'000.00
<i>Veille prospective / Projet Cohérence</i>	0.00	
<i>Financement Projet Cohérence</i>	40'000.00	40'000.00
Total Projets	57'295.20	115'700.00

* Les salaires concernant les projets figurent sous la rubrique «Personnel secrétariat général». On peut néanmoins signaler que la part des 2,25 postes (année) considérés se répartit globalement de la façon suivante sur les projets: 55% pour *Etude aide sociale*, 55% pour *ARTIAS Portail*, 30% pour *GSR* et 20% pour *Veille législative*.

<u>Activités</u>		
Manifestations	20'513.45	21'950.00
<i>Journée d'automne</i>	19'736.25	21'500.00
<i>Cours de printemps</i>	777.20	450.00
Groupes de travail	16.20	500.00
<i>GRP (normes)</i>	16.20	500.00
Information & relations publiques	0.00	4'000.00
<i>Marketing</i>	0.00	3'000.00
<i>ARTIASinfo</i>	0.00	1'000.00
Total frais d'activités	20'529.65	26'450.00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	411'612.52	505'550.00

PRODUITS D'EXPLOITATION	Comptes 2010	Budget 2010
--------------------------------	---------------------	--------------------

<u>Activités</u>		
Manifestations	31'092.00	26'100.00
<i>Journée d'automne</i>	30'392.00	25'500.00
<i>Cours de printemps</i>	700.00	600.00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	31'092.00	26'100.00

PRODUITS	Comptes 2010	Budget 2010
-----------------	---------------------	--------------------

<u>Cotisations</u>		
Cotisations membres collectifs	24'290.00	22'000.00
Cotisations membres individuels	1'410.00	1'500.00
Total cotisations	25'700.00	23'500.00
<u>Produits financiers, intérêts</u>		
Intérêts poste et banque	2'254.50	2'000.00
Plus-value poste et banque	0.00	0.00
Total produits financiers, intérêts	2'254.50	2'000.00
Don Loterie romande	120'000.00	120'000.00
<u>Contributions</u>		
Contributions CLASS	150'000.00	150'000.00
Contribution CSIAS	74'408.50	70'000.00
<i>Contribution ARTIAS pour CSIAS</i>	-560.00	
Total contributions	223'848.50	220'000.00
TOTAL PRODUITS	371'803.00	365'500.00
Résultat d'exploitation (perte)	402'895.00	391'600.00

CHARGES	Comptes 2010	Budget 2010
----------------	---------------------	--------------------

Report résultat d'exploitation	402'895.00	391'600.00
TOTAL CHARGES	411'612.52	505'550.00
Résultat de l'exercice	-8'717.52	-113'950.00

Bilan au 31 décembre 2010

ACTIF	au 31.12.2009	au 31.12.2010
Caisse	61.60	1'066.50
CCP 10-2156-5 (cpte association)	313'140.48	344'556.77
CCP 17-203034-8 (cpte manifestations)	23'397.85	44'531.65
BCV U 998.57.71 cpte à terme	262'240.75	0.00
BCV 910.31.97 cpte épargne	91'722.40	355'089.65
Impôt anticipé	2'282.92	3'059.80
Actifs transitoires	82'742.00	81'836.95
Stock fiches sociales	1.00	1.00
Total actifs circulants	776'589.00	830'142.32
Mobilier-matériel informatique	1.00	1.00
Total actifs immobilisés	1.00	1.00
Découvert	11'884.27	8'717.52
TOTAL ACTIF	787'474.27	838'860.84
PASSIF	au 31.12.2009	au 31.12.2010
Passifs transitoires	155'784.50	¹ 172'742.40
Total dettes à court et moyen terme	155'784.50	172'742.40
Fonds Projets	190'303.77	190'303.77
Fonds GSR	34'115.90	34'115.90
Fonds Projet Cohérence	83'000.00	² 129'312.95
Total Réserves et fonds	307'419.67	353'732.62
Capital	324'270.10	312'385.82
Total Fonds propres	324'270.10	312'385.82
TOTAL PASSIF	787'474.27	838'860.84

<u>Commentaires sur le bilan</u>	2009	2010
Total du bilan	787'474.27	838'860.84
Passifs transitoires	<u>35'784.50</u>	<u>52'742.40</u>
	751'689.77	786'118.44
Fonds affectés à des projets 2010 / 2011		
- LORO	120'000.00	120'000.00
- Projet Cohérence	83'000.00	129'312.95
- GSR (projet bilinguisme)	<u>20'000.00</u>	<u>20'000.00</u>
Capital et réserves	<u>528'689.77</u>	<u>516'805.49</u>

¹ Dont Loterie suisse romande pour 2011 Sfrs. 120'000.-

² Projet Cohérence participation: ARTIAS Sfrs 90'000.00; CLASS Sfrs. 46'500.-; CDAS Sfrs 20'000.-; Initiative des Villes Sfrs 15'000.- (payé en 2010 Sfrs 42'187.05)